

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 6-7

Vereinsnachrichten: SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

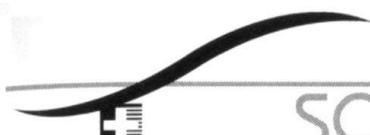
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



OTAN, *SHAPE* et PCC...

Visite en Belgique

Sous la conduite du divisionnaire Louis Geiger et du brigadier Michel Crippa, président de la SSO, nous sommes une trentaine d'officiers à nous rendre à Bruxelles et à Mons, afin de visiter l'OTAN, le *SHAPE* et la *Partnership Coordination Cell* (PCC). En nous annonçant pour ce déplacement, nous ne nous doutions pas dans quelle situation politico-militaire il allait avoir lieu. Nous présumions une annulation car, quelques jours auparavant, nos autorités avaient interdit le survol de la Suisse aux avions de l'OTAN (sauf pour les vols humanitaires). La visite étant maintenue, nous sommes logés au Club Prince Albert, ancien mess des officiers du 1^{er} régiment de grenadiers et de la garnison. Le colonel Alfons Beeler, officier suisse, nous prend en charge depuis les faubourgs de la capitale jusqu'à notre départ de Mons.

Arrivés au quartier général de l'OTAN, siège politique permanent de l'Alliance de l'Atlantique Nord, nous sommes reçus par la Mission suisse auprès de l'OTAN, dirigée par l'ambassadeur P.-Y. Simonin. Selon lui, cette mission constitue un nouveau moyen pour notre politique étrangère; elle prouve l'excellente collaboration entre nos départements des affaires étrangères et de la défense. M. Dahinden, ministre, et le colonel Beeler nous informent sur le Partenariat pour la paix lancé par l'OTAN en 1994, programme auquel notre pays a adhéré en décembre 1996.

Partenariat pour la paix

C'est un programme de coopération pratique entre l'OTAN et les Etats non-membres, qui tient compte

de leurs intérêts et de leurs capacités, ouvert à tous les membres de l'OSCE. En fait, c'est une plate-forme pour l'instruction et l'entraînement en vue d'une action commune de l'Alliance et des Etats partenaires, à l'exclusion de la défense militaire classique. Le Conseil de Partenariat euro-atlantique (CPEA) a été créé en 1997 et la Suisse en fait partie. Il constitue le nouveau cadre pour les activités déployées au sein du Partenariat pour la paix.

Nos représentants soulignent l'importance des contacts multilatéraux, des consultations politiques et des possibilités de collaboration pratique dans les domaines de la sécurité, de la stabilité et de la paix. Leurs agendas montrent les sujets traités: aspects humanitaires du maintien de la paix, Kosovo, sommet de Washington, développement du Partenariat, déminage, armes de petit calibre,

collaboration civile, aspects bilatéraux, etc. La collaboration suisse se limite aux domaines compatibles avec le statut de neutralité: opérations de maintien de la paix, de recherche et de sauvetage, autres moyens et instruments destinés à renforcer la stabilité et la sécurité internationale, mise à disposition de personnel, de matériels, de moyens et de places d'instruction, nombreux cours spécialisés, chaîne suisse de sauvetage...

L'alliance, hier et aujourd'hui

M. Eric Povel de l'Office of Information & Press présente la situation de l'Alliance et esquisse son avenir. L'agenda, après le sommet de Madrid en 1997, comprenait l'élargissement de l'organisation, la mise en valeur du Partenariat pour la paix, le CPEA,



l'Acte fondateur OTAN - Russie, la Charte OTAN - Ukraine, le dialogue méditerranéen, de nouvelles structures de commandement, un nouveau concept stratégique, la Bosnie, le Kosovo, etc. Le nouveau concept stratégique clarifiera l'élargissement de l'alliance, les mandats ONU ou OSCE pour des opérations de maintien de la paix, les limites du secteur d'intervention, l'identité européenne de sécurité et de défense, la prolifération, la préservation de l'équilibre stratégique.

Concernant l'actualité du moment, M. Povel précise que des entretiens à haut niveau sont agendés, le jour même, à l'OTAN. M. Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, doit rencontrer M. Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, ainsi que Mme S. Ogata, haut commissaire des Nations unies aux réfugiés. Mme L. Arbour du Tribunal international de La Haye doit y participer, ce qui démontre l'importance politique du siège de l'OTAN sur la scène internationale.

Le SHAPE

Quittant le siège sévèrement gardé de l'OTAN, nous nous rendons à Mons, au SHAPE, ce qui ne signifie pas *Super Holidays at Public Expense* comme le prétend

une plaisanterie de corps de garde, mais *Supreme Headquarters Allied Powers Europe*. Au SHAPE, on se sent plus à l'aise, dans un terrain et un environnement militaires (effectifs env. 3500 hommes).

Le Lt-col Hager (D) nous informe sur l'organisation du SHAPE et la structure des forces militaires de l'OTAN. Il y a deux commandements stratégiques, «Atlantique» à Norfolk (USA) et «Europe» à Mons (B). Des trois actuels, on passera à deux *Regional Commands* en Europe, soit «RC North» à Brunssum (NL) et «RC South» à Naples (I), les Alpes constituant la limite de secteur. Le *Supreme Allied Commander Europe* (SACEUR) est actuellement le général «quatre étoiles» Wesley K. Clark (USA), alors que le président du Comité militaire de l'OTAN est l'amiral Guido Venturoni (I), successeur depuis mai 1999 du général Klaus Naumann (D).

La restructuration fera passer le nombre de quartiers généraux de 68 à 20. Après la chute du mur de Berlin, 11 pays ont demandé l'adhésion à l'OTAN; 3 ont été intégrés, mais l'élargissement semble momentanément freiné. Après une information sur les opérations en cours en Yougoslavie, 3 officiers (2 Allemands, 1 Espagnol) sont à notre disposition pour ré-

pondre à des questions, mêmes directes et délicates: Kosovo, guerre psychologique, actions de commandos, etc.

Lors du repas, nous sommes rejoints par le major-général Ton Kolsteren (NL), directeur de la *Partnership Coordination Cell* auprès de laquelle nous avons un officier de liaison. La PCC est seulement locataire du SHAPE, mais n'en fait pas partie. Le rapport hebdomadaire au *Conference Centre* regroupe des officiers d'une quarantaine de pays, ce qui doit poser quelques problèmes. L'anglais et le français, voilà les deux langues officielles. L'organisation et le travail de la PCC nous sont présentés avec une maîtrise toute britannique par le Captain J. Madgwick de la Royal Navy. Avant tout, la PCC a pour mission de contribuer aux programmes de Partenariat, de soutenir leur réalisation, d'assister les autorités militaires dans la planification, la coordination, la formation et la réalisation d'exercices.

Au terme d'une visite brève, mais intensive, nous prenons congé de nos hôtes. A cette occasion, le divisionnaire Geiger rappelle que la SSO a contribué à la décision positive de la Suisse d'adhérer au Partenariat pour la paix¹.

Maj Edgar Hacker

¹ Les officiers intéressés par l'OTAN et le Partenariat pour la paix peuvent trouver des informations complémentaires sur les sites Internet suivants: <http://www.nato.int> et <http://www.nato.int/pfp/ch/home.htm>.